

**CONTRAT DE PRET**

**Le présent contrat constitue un document type, rédigé en termes généraux, par le cabinet d'avocats Philippe&Partners. Ce modèle de base devra être complété afin de correspondre aux spécificités propres de la relation contractuelle à instituer. Le cabinet d'avocats Philippe&Partners peut adapter le modèle à des cas individuels. Dans les autres cas, la responsabilité dudit cabinet d'avocats ne pourra être engagée.**

**Le présent modèle de contrat est protégé par la loi belge et les conventions internationales relatives aux droits d'auteur.**

**Le téléchargement du présent modèle de contrat doit être destiné exclusivement à un usage personnel et ne peut en aucun cas faire l'objet de diffusion ou de copie.**

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

**X, société [forme juridique], dont le siège social est situé au [adresse du siège social], immatriculée auprès de [...] sous le numéro [...], valablement représentée par ..... en sa qualité de .....**

Ci-après dénommée le « **Prêteur** »,

**D'UNE PART,**

**ET**

**Y, société [forme juridique], dont le siège social est situé au [adresse du siège social], immatriculée auprès de [...] sous le numéro [...], valablement représentée par ..... en sa qualité de .....**

Ci-après dénommée l'« **Emprunteur** »,

**D'AUTRE PART,**

Les sociétés X et Y seront ci-après dénommées individuellement la « **Partie** » et collectivement les « **Parties** ».

## 1. Objet

Le Prêteur prête à l'Emprunteur un montant de (...) EUROS (« Prêt ») que ce dernier s'engage à rembourser conformément aux conditions prévues dans le cadre de ce Contrat.

## 2. Durée

Le montant est mis à la disposition de l'Emprunteur pour une période de (...) années.

## 3. Remboursement

**3.1.** Le prêt sera remboursé par versement sur le compte bancaire numéro IBAN (...) auprès de la banque (...) (BIC ...) du Prêteur.

**3.2.** Chaque année, l'Emprunteur sera tenu de payer des intérêts calculés au taux de (...) % de la somme principale.

## 4. Déclarations

L'Emprunteur déclare et garantit au Prêteur ce qui suit :

- a) la signature du contrat et l'exécution des obligations qui en a résulté ont été régulièrement autorisées par ses organes compétents et ne contreviennent en aucune façon ni aux textes légaux et réglementaires qui lui sont applicables ni à un quelconque engagement auquel il pourrait être tenu ;
- b) aucune instance ou procédure extra-judiciaire n'est intentée ou n'est sur le point d'être intentée contre l'Emprunteur ;
- c) l'Emprunteur n'est pas dans un état de cessation des paiements qui pourrait faire obstacle, limiter ou affecter défavorablement sa capacité à exécuter ses obligations contractuelles ;
- d) <sup>i</sup>

---

<sup>i</sup> L'Emprunteur est une société légalement constituée et en situation régulière au regard de la loi (...) ou au regard de la loi du (Etat) dans lequel elle est établie ;